

# LES EXERCICES D'EVACUATION INCENDIE

L'arrêté du 13 janvier 2004 apporte des modifications importantes au règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP) de type R notamment sur la mise en œuvre des exercices d'évacuation :

**Article R 33 :** *Des exercices pratiques d'évacuation doivent avoir lieu au cours de l'année scolaire ou universitaire. Lorsque l'établissement comporte des locaux réservés au sommeil, des exercices de nuit doivent également être organisés ; le premier exercice doit se dérouler durant le mois qui suit la rentrée.*

*Ces exercices ont pour objectif d'entraîner les élèves et le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie. Pour cela ils doivent être représentatifs d'une situation réaliste préparée à l'avance et être l'occasion d'une information des élèves et du personnel. Les conditions de leur déroulement et le temps d'évacuation doivent être consignés sur le registre de sécurité.*

En cas de sinistre, il est impératif d'assurer l'évacuation rapide et en bon ordre de la totalité des occupants des bâtiments concernés. Pour la réussir, les exercices sont obligatoires et permettent d'acquérir la bonne conduite.

Lors d'un exercice d'évacuation de jour ou de nuit l'intégralité des bâtiments doit être évacuée (logements de fonction non isolés de l'ERP, infirmerie, gymnase, restauration, administration...).

Ojectifs des exercices	Buts
<b>Sensibiliser tout le monde</b> Elèves, étudiants, personnels	<b>Informer</b> <b>Impliquer</b>
<b>Reconnaître le signal sonore</b> Un signal sonore spécifique à la sécurité incendie, audible de partout et connu de tous Son déclenchement entraîne immédiatement et obligatoirement l'évacuation	<b>Identifier</b>
<b>Appliquer les consignes</b> Affichées obligatoirement à tous les niveaux, elles précisent la conduite à tenir	<b>Savoir réagir</b>
<b>Vérifier l'état des installations</b> Les systèmes d'alarme et de détection doivent être contrôlés régulièrement	<b>Mettre en sécurité</b>
<b>Former à l'évacuation</b> Acquérir un comportement réflexe valable en toutes circonstances	<b>Diffuser une culture</b>

**L'acquisition à l'école de ces bons réflexes  
permettra de réagir dans des circonstances semblables au cours de la vie.**

# Organisation

## Vérifications et consignes

### Tout au long de l'année scolaire

- S'assurer de l'existence d'un équipement d'alarme.
- Vérifier régulièrement son bon fonctionnement.
- Vérifier l'affichage des consignes, des plans d'étages et du plan d'intervention « pompiers ».
- Vérifier le fonctionnement des installations de sécurité (problème des portes de recoupement et de leur fermeture).
- S'assurer que les personnels ont pris connaissance des consignes qui les concernent (locaux d'enseignement, laboratoires, standard, locaux techniques, fluides, etc.)
- S'assurer que les conditions d'alerte des secours sont précises et comprises (qui, quand, avec quoi, comment...).
- Disposer du plan d'intervention "pompiers" (sous forme papier).
- Tenir à jour une liste des personnes handicapées.
- Définir le rôle et la responsabilité du responsable évacuation, du responsable intervention et du responsable du poste de secours (pour les ERP des 4 premières catégories).

### Lors de l'exercice

Organiser une réunion de préparation (avec les personnels chargés de la santé et de la sécurité, le représentant de la commune, des parents délégués, ...), si possible en concertation avec les sapeurs-pompiers.

**Attention**, un exercice d'évacuation ne doit pas reposer sur l'expertise et la participation active des sapeurs-pompiers. Cet entraînement capital est au contraire l'occasion de vérifier que l'établissement est capable de gérer seul une situation de crise en attendant l'arrivée des secours (pompiers, SAMU...).

## Choix du moment

- Choisir une journée d'occupation normale de préférence sans contrôle ou examen.
- Prévoir au moins un exercice inopiné dans l'année (pendant la sieste et au moment de l'accueil et de la sortie en maternelle, au moment de la restauration, lors des cours d'EPS...).
- Demander éventuellement la présence des sapeurs-pompiers en tant qu'observateurs y compris pour le retour d'expérience.
- Réaliser les exercices de nuit dans les conditions réelles et de préférence entre 22 h et 6 h du matin en situation de profond sommeil. Il est impératif que l'ensemble des internes puisse évacuer d'une façon rapide et sûre le bâtiment internat par un système de déverrouillage réglementaire des issues.

## Choix du scénario

- un feu supposé dans un local particulier (cuisine, labo, gymnase, local poubelle...),
- la condamnation d'un cheminement (couloir, issue, escalier...),

## Prise en compte des personnes handicapées

2 stratégies sont possibles :

l'évacuation générale (accompagnée, la personne à mobilité réduite est sortie à bras-attention aux impératifs médicaux- ou se déplace par ses propres moyens),

la protection sur place (la personne handicapée, si possible accompagnée, se rend dans un compartiment ou une zone de mise à l'abri des fumées et des flammes).

- Penser à la spécificité de chaque personne handicapée et aux impératifs médicaux.
- S'assurer que le signal d'alarme est perçu par tous (problème des malentendants).
- Aménager des zones de mise à l'abri en privilégiant les espaces à l'air libre et en vérifiant l'accès des secours.

# Déroulement

		Principes	Préparations
1 -	<b>Donner l'alarme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Son déclenchement signifie : quitter immédiatement et impérativement le bâtiment</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir fait identifier le signal</li> </ul>
2 -	<b>Evacuer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Tous les personnels</b></li> <li>• Vérifier l'évacuation complète du local</li> <li>• Donner les consignes préalables pour l'évacuation des handicapés</li> <li>• Calfeutrer et mouiller les portes et se signaler aux fenêtres en cas d'impossibilité d'évacuer (fumée dans le couloir par exemple)</li> <li>• <b>Personnels d'enseignement et de surveillance</b></li> <li>• Guider et accompagner les élèves</li> <li>• Prévoir l'assistance aux handicapés</li> <li>• Déterminer le sens d'évacuation</li> <li>• Interdire l'utilisation des ascenseurs</li> <li>• Ne pas revenir sur ses pas sans ordre</li> <li>• Evacuer dans le calme en fermant les portes derrière soi, sans les verrouiller</li> <li>• <b>Ensemble des personnes à évacuer</b></li> <li>• Gagner la sortie dans le calme</li> <li>• Rester solidaire de son groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer du bon fonctionnement de l'éclairage de sécurité</li> <li>• Vérifier le non encombrement des circulations et des dégagements</li> <li>• Prévoir le chronométrage de l'évacuation</li> </ul>
3 -	<b>Rassembler</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rejoindre le(s) point(s) de rassemblement</li> <li>• Se diriger vers un lieu de regroupement abrité et fermé (cas d'une intervention de longue durée)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choisir préalablement le ou les points de rassemblement (à définir selon la configuration)</li> <li>• Les repérer et les signaler</li> <li>• S'assurer qu'ils peuvent être éclairés la nuit</li> <li>• Eviter autant que faire se peut de fixer les points de rassemblement près des voies d'accès des secours</li> </ul>
4 -	<b>Compter</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier les effectifs au point de rassemblement en utilisant le cahier d'appel lorsqu'il existe</li> <li>• Ne pas quitter le point de rassemblement sans autorisation</li> <li>• Cas particulier de la demi-pension : le comptage étant impossible, s'assurer que les locaux ont été entièrement évacués</li> <li>• Rendre compte dans tous les cas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eventuellement définir des méthodes de relevés de présence</li> </ul>
5 -	<b>Reprendre l'activité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir la réintégration des locaux évacués uniquement sur ordre</li> <li>• Commenter brièvement les motivations et le déroulement de l'exercice</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir de faire un commentaire succinct de l'exercice (sur le point de rassemblement ou par bâtiment ou par groupe évacué)</li> <li>• Mettre en place un dispositif de «retour d'expérience»</li> <li>• Diffuser les enseignements tirés à toutes les personnes concernées (y compris les absents)</li> </ul>